



## Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1<sup>er</sup> étage  
BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19  
<http://bncgtairfrance.free.fr> - e-mail : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr)



N° 70 - Roissy, le 1<sup>er</sup> décembre 2005

« Commentaires de l'élu CGT et UGICT/CGT au Conseil d'Administration »

# La finance, cœur du métier ?

Le Conseil d'Administration du 22 novembre a examiné les comptes consolidés du sous groupe Air France pour le premier semestre 2005-2006.

- ✓ Le résultat net (bénéfice) explose à + 365 %, comparativement au premier semestre 2004-2005, soit un bénéfice de 648 millions d'euros.
- ✓ Le résultat opérationnel progresse plus « modestement » de + 255 % à 894 millions d'euros contre 251 millions au précédent exercice.
- ✓ L'offre est d'un niveau plutôt élevé, le trafic et le coefficient de remplissage atteignent des seuils « vertigineux » alors que l'effectif global ne bouge pas, sauf dans la catégorie employés : le nombre passe de 22.992 agents à 22.113, soit - 879 salariés (comparaison 2004/2005).
- ✓ Le chiffre d'affaire, toutes activités confondues, augmente de + 7,5 % à 7,2 milliards d'euros alors que les rémunérations se traînent à + 3 % (prime d'intéressement dite « exceptionnelle » incluse).

Les résultats d'AF/KLM publiés ont fait l'objet de multiples communications. Nous ne saurions bien entendu nous satisfaire d'une interprétation unique. Unique est la pensée qui conduit l'employeur à nous demander toujours plus !

La direction d'Air France, dans sa communication publique aux actionnaires, présente la fusion AF/KLM « *comme une très grande réussite* », avant de surenchérir aussitôt sur les « *synergies qui montent en puissance, ce qui, combiné à une politique stricte de contrôle des coûts, permet d'améliorer fortement la rentabilité du groupe* ».

Prétendu discours de la méthode dont chaque salarié saura bien apprécier la teneur. Le bonheur des uns - les marchés - ne faisant pas forcément celui des autres, salariés de la compagnie et de ses filiales... De ce point de vue, cette flamme déclarée aux marchés témoigne d'une perception très décalée des réalités sociologiques et sociales des personnels du groupe Air France.

L'euphorie connective qui paraît gagner les dirigeants dissimule mal le profond malaise vécu par de nombreux salariés. Contradictions ?

Cible : Ne pas fléchir, combler les milieux d'affaire pour que les actionnaires puissent toucher leur rente et les marchés prélever leur dime.

Pas si simple car à l'évidence, l'accompagnement antisocial, qu'implique fatalement l'établissement d'un « régime » financier, ne pourra que balayer les chartes et autres professions de foi éthiques. Exemples, parmi d'autres :

Le licenciement d'un deuxième salarié classé COTOREP en lien avec son handicap, à la Direction du Matériel, est vil et ignominieux. **Cette décision ne restera pas sans réponse.**

Que dire encore de l'expulsion musclée de sections syndicales des locaux chez SERVIR, opération coup de poing sanctionnée sévèrement par la Justice ?

Que reste-t-il du « modèle social » français tant célébré par la direction de l'entreprise, ici comme ailleurs ?

Le fait que la France soit devenue une terre d'accueil pour les investissements étrangers a valeur de réponse : un tiers des entreprises industrielles est contrôlé par des sociétés étrangères ; les salariés français sont les plus productifs au monde, et c'est en France que les coûts unitaires de main d'œuvre ont le plus baissé depuis 1990. Dans le même temps, les profits bruts des entreprises se sont accrus de 38 %.

La France est devenue, après la Chine, le 2<sup>ème</sup> pays où les capitaux étrangers investissent le plus. Et pour cause : les entreprises cotées au CAC 40 ont distribué 22,74 milliards d'euros de dividendes en 2004 et devraient en verser quelques 24 milliards en 2005.

Les patrons ont donc « mille milliards » de bonnes raisons d'exiger continuellement des salariés des « efforts ». Le chômage, quant à lui, a plus que triplé.

## Amadeus, l'autre musique

La vente par Air France de sa participation dans Amadeus SNC était programmée.

Double objectif : réaliser une juteuse plus-value tout en restant actionnaire dans Amadeus GTD. Dans ce but, un montage financier a été mis en place. Il reposait sur une opération de technique financière appelée Leverage Buy Out (LBO) et sur un pacte d'actionnaires.

Conformément au plan, une OPA a été lancée sur Amadeus GTD. L'opération s'avérait d'autant plus juteuse qu'Amadeus GTD était très peu endettée, ce qui n'est plus le cas à l'issue du LBO : Amadeus GTD affiche désormais une dette de 3,8 milliards d'euros.

Cette opération, qui permet à Air France de gonfler ses résultats et ainsi de relever ses performances, n'est pas neutre. Les 504 millions d'euros de plus value résultant du LBO représentent plus de 75 % du résultat net publié.

- ✓ Sur un plan financier, l'opération permet à la Holding AF/KLM cotée en bourse d'afficher un bénéfice pour le premier semestre déjà nettement supérieur aux résultats de l'exercice complet 2004-2005. La structure financière du groupe est par là mécaniquement « allégée ». Le résultat net par action s'en trouve d'ores et déjà démultiplié (de 1.10 à 5.11 euros). L'augmentation des dividendes versés aux actionnaires paraît évidente. Question : versement ordinaire ou exceptionnel ?
- ✓ La stratégie développée par Air France, notamment en matière de système d'information, confirme l'hypothèse que l'externalisation programmée de l'inventaire et du DCS au profit d'Amadeus aurait pu faire l'objet d'une « entente cordiale préalable ». La sous-traitance à AMADEUS du DCS et de l'inventaire Air France (Informatique commerciale) a des conséquences directes sur l'emploi de l'informatique Air France où il est question de la disparition de 70 postes.
- ✓ Du point de vue des salariés d'Amadeus, le résultat se paye « cash ». Rachetés par plusieurs sociétés, dont le siège social est situé au Luxembourg et à Guernesey (où les taux d'imposition sur les sociétés sont ridicules), nos collègues ne font plus partie des effectifs du groupe Air France. A raison de 3,8 milliards de dettes pour environ 5.500 employés dans le monde, le LBO a endetté AMADEUS à hauteur de 700K€ par salarié...

En s'engouffrant dans la financiarisation contre toutes considérations d'ordre économique et social, le patronat accélère les processus d'exclusion et de paupérisation. La crise des banlieues, cette révolte du désespoir, en est la toute dernière expression.

Dans ces terribles évènements, la responsabilité sociale des entreprises est clairement posée.

## « C'est la crise, j'augmente les salaires ! »

*Henri FORD, PDG des Automobiles du même nom*

Lier les rémunérations aux seules performances de l'entreprise relève du discours patronal. Ça ne marche pas !

Les salaires constituent la source principale du revenu des ménages qui sert à leur consommation. Cette consommation est le principal moteur de la croissance. La hausse des salaires est indispensable pour relancer et accélérer la croissance de l'économie et l'épanouissement dans la vie sociale.

Lorsque la consommation est faible, les entreprises n'investissent plus, l'emploi diminue et le chômage augmente. L'emploi et le chômage se complètent donc.

Les hausses de salaires sont non seulement possibles mais d'utilité publique. A l'inverse, les dividendes versés aux actionnaires, qui augmentent nettement plus vite que les salaires, sont improductifs car sortis de la sphère économique.

Ces choix, et les dégâts qui en résultent, achoppent déjà le corps social et se reporteront sur les générations futures (atteintes sociales et environnementales). Mesurons-le !

La hausse des salaires est indispensable pour dynamiser l'économie et créer des emplois. Elle est aussi indispensable pour donner aux salariés les moyens de subvenir à leurs besoins.

## Brèves de conseil...

Le battage médiatique, organisé avec maîtrise autour de l'entrée au CA de la holding de M. Bolkestein, pose problème. S'agit-il d'un effet d'affichage ? Air France deviendrait-elle le refuge de commissaires européens en recherche de poste ? Pourquoi les membres du CA d'Air France ont-ils été tenus dans l'ignorance de cette nomination ?

L'administrateur CGT a été invité par d'autres administrateurs salariés à participer à une démarche commune de contestation auprès du Président de la République contre la taxe dite de « Solidarité ». L'invitation a été appréciée, cependant, cette proposition a été déclinée.

Notre approche est différente. La CGT s'en est exprimée par tract. Nous sommes opposés à cet impôt mais nos centres d'intérêts divergent. Notre analyse des raisons de la crise diffère. Nos propositions pour en sortir aussi...

Pascal ZADIKIAN

Représentant CGT et Ugict- CGT des salariés  
Au Conseil d'Administration d'Air France